

CAMI, un renouvellement de l'apprentissage instrumental

Classes à apprentissage musical intégré, enseignement en équipe pédagogique inter-instrumentale

Luc Fuchs, enseignant de clarinette, coordinateur du projet CAMI

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre CPMDT, Genève

Apprentissage instrumental avec un groupe-classe et une équipe pédagogique inter-instrumentale.

Le projet CAMI, pour classes à apprentissage musical intégré, en réalisation depuis l'année 2014-2015 est un partenariat Ecole de musique [CPMDT] – Ecole publique [Ecole de Pâquis-Centre].

Cette nouvelle expérience pédagogique interroge les débuts de l'apprentissage instrumental dans une situation spécifique. Un groupe-classe réparti en sept instruments différents, dans une unité de temps et de lieu. A partir de cette donnée a été développée une démarche articulant dans la double période dédiée à l'apprentissage instrumental une articulation "instrumental spécifique" et "inter-instrumental".

Dans cette présentation, nous mettrons en évidence comment cette situation nouvelle interroge l'apprentissage instrumental, avec différentes dimensions de pluralité : cours instrumental à plusieurs élèves, élaborations de différents dispositifs en inter-instrumental tout au long de l'année, travail en équipe pédagogique inter-instrumentale.

Nous pourrions observer notamment comment une situation spécifique induit un changement des pratiques et des références, renouvelant l'approche de l'apprentissage concernant les débuts à l'instrument. En corollaire une approche renouvelée de l'action et du travail enseignants, avec la dimension d'équipe pédagogique.

Nous pourrions aussi mettre en évidence que ce projet pédagogique, avec l'apprentissage en situation de pluralité d'élèves suit la logique d'une évolution des dispositifs d'apprentissage, avec la notion d' "individuel augmenté", expérimenté depuis plusieurs années déjà, dans le cadre - et d'une certaine manière la marge - du CPMDT. C'est aussi cette déclinaison renouvelée des cours instrumentaux "individuels" qui sera visitée.

Echos de l'action de terrain, les apports, et aussi interrogations et problématiques rencontrées.

Nous pourrions aussi considérer le double rapport aux institutions de référence, l'école publique et l'école de musique. Le cadre horaire est celui de l'école publique, mais les cours de musique sont pris en charge par l'école de musique, les élèves y étant alors inscrits comme élèves instrumentistes. Quel rapport aux cursus et plans d'études, quel rapport aux évaluations.

Avec, en perspective une ouverture possible pour un renouvellement des pratiques pédagogiques et des dispositifs d'apprentissage en école de musique.

CAMI, chemin en catalan, peut être vu comme une invitation à l'exploration et la recherche pédagogiques; chemin se construisant tout en l'empruntant, toujours à (re-)inventer. Les chemins ont des histoires, nous sommes appelés, en tant qu'enseignants, à les faire évoluer, à "travailler" le terrain sur lequel nous sommes en action.